

L'accessibilité, levier de qualité de vie au travail et de performance

Piloter l'accessibilité — sans dispositif isolé, sans diagnostic.



DURÉE

1 jour — 7 h



MODALITÉ

Présentiel ou classe virtuelle



PUBLIC

DRH, dirigeants, décideurs



TARIF

Sur devis

1 Objectifs pédagogiques



À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Distinguer, sur une situation de travail réelle, un comportement observable du besoin sous-jacent, sans poser ni suggérer de diagnostic.
- ✓ Expliquer le coût de la compensation permanente et relier ce fonctionnement à ses manifestations concrètes dans une organisation, à partir de la séquence vécue.
- ✓ Cartographier la maturité de sa propre organisation sur les six populations à outiller, dont le référent handicap et le salarié proche aidant.
- ✓ Trier un ensemble de mesures d'aménagement pour établir que l'essentiel relève de l'organisation et du regard, non d'un coût financier majeur.
- ✓ Élaborer, à partir de sa propre organisation, un plan d'action inclusif articulant trois indicateurs de pilotage, les populations prioritaires et un engagement daté.

2 Contenu & déroulé



MATIN — TRONC COMMUN (3 H 30)

- Travailler ses représentations du handicap : distinguer handicap visible et handicap invisible.
- Comprendre les besoins invisibles et éprouver le coût de la compensation.
- Distinguer un comportement observable d'un besoin — sans jamais diagnostiquer.

APRÈS-MIDI — MODULE MÉTIER RH & DIRIGEANTS (3 H 30)

- Un cas de jurisprudence plaidé en contradictoire (arrêt du 15 mai 2024).
- Le tri des mesures d'aménagement par leur coût réel.
- La cartographie de maturité sur six populations.
- Un plan à trois indicateurs sans donnée de santé.

3 Modalités pédagogiques & pratiques



PUBLIC VISÉ

DRH, responsables RH, dirigeants, décideurs en charge d'une politique d'inclusion

EFFECTIF

6 à 15 participants

VERSIONS

Présentiel ou classe virtuelle · en intra uniquement

HORAIRES

7 h

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : cas de jurisprudence plaidé en contradictoire, tri des mesures, cartographie de maturité, plan d'indicateurs

RECUEIL DES BESOINS

Questionnaire et/ou entretien en amont de la formation

DÉLAI D'ACCÈS

À partir de 15 jours ouvrés après validation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-positionnement entrée et sortie de formation ; mises en pratique en séance ; évaluation des acquis en fin de formation (test coté par objectif) ; satisfaction à chaud (en fin de formation) ; satisfaction à froid (à distance de la formation)

VALIDATION

Attestation de fin de formation

4 Tarif & financement



Tarif sur devis — chaque intervention est chiffrée selon l'effectif, le format et le lieu. Nous consulter pour un devis personnalisé.

Inscription & contact

✉ contact@accesscy.fr

☎ 06 88 75 69 68



Accessibilité — un engagement, pas une option

Formations conçues selon les principes de l'accessibilité pédagogique : supports lisibles et structurés, consignes explicites, alternance des canaux, possibilité de demander une pause à tout moment. Toute situation nécessitant un aménagement est étudiée sans justificatif médical ni diagnostic, qu'il soit signalé en amont ou pendant la formation.

Carine Fayssat, référente handicap · contact@accesscy.fr · 06 44 23 06 41